

LES AMIS DE SAINT-BREVIN 1984 / 2024

2007 à 2010

Saint-Brevin-les-Pins

Réunion en mairie à propos de l'avenue de la Fouilleuse

Trop de voitures, de vitesse et de bruit, des propositions concrètes ont été faites le 16 janvier par la municipalité.

Michel Simonet, adjoint à la Voirie et à la Sécurité, a organisé cette réunion, présidée par Christian Renaudineau et à laquelle participait Gilles Guitény et de nombreux riverains. L'association des Amis de Saint-Brevin était partie prenante. Selon cette association, « la proximité de nouveaux immeubles et lotissements, ainsi que la mise en service de l'échangeur de la Nicolierie a causé une importante augmentation du trafic avenue de la Fouilleuse, avec de sensibles nuisances pour les riverains qui



Réunion municipalité et amis de Saint-Brevin

ont demandé l'intervention des Amis de Saint-Brevin. Diverses dispositions présentées Des giratoires aux croisements Nicolierie et Pyrénées,

ainsi que des chicanes, ces aménagements seront mis en place avant la saison, en pilotis PVC, ce qui permettra de les tester avant les travaux définitifs.

C'est Ghislaine Lefeuve et Fernand Rouleau, vice-président, qui suivent ce dossier pour l'association. Ils remercient la municipalité pour le travail fait et la félicitent de la qualité de la présentation qui en a été faite. Toutefois, ils regrettent que l'option de la mise en sens unique, souhaitée par une large majorité n'ait pas été retenue (axe prioritaire pour les véhicules de secours). En effet, c'est la seule façon d'implanter des circulations piétonnes et cyclistes correctes. Les Amis de Saint-Brevin estiment que ce problème est général et doit faire l'objet d'un plan d'ensemble sur lequel l'avis des Brevénois devra préalablement être recueilli, et pris en compte. Renseignements au 02 40 27 40 45

Janvier 2008

INSECURITE

Les ASB inquiets de la délinquance :

- Pas suffisamment de gendarmes
- Seulement 1/3 des infractions élucidées

Assemblée générale des Amis de Saint-Brevin

Le maire questionné !

Fernand Rouleau, président des Amis de Saint-Brevin s'est dit heureux d'accueillir Yannick Haury, pour cette assemblée générale, et redonne l'optimisme pour les futures relations avec la nouvelle équipe municipale. Rapidement, "les questions qui fâchent" ont été posées.

L'endettement inquiétant

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes alarme les adhérents, l'endettement de la commune étant jugé inquiétant. Yannick Haury assume le bilan de son prédécesseur, Christian Renaudineau, actuel président de la communauté de communes Sud Estuaire (CCSE).

« La croissance de la population, l'insuffisance de nos équipements, nous ont obligés à construire en quelques années ce qui manquait ». Le maire réaffirme ainsi les choix et la manière. « Nous aurons pu faire une gestion en bon père de famille, nous avons



Les dossiers qui inquiètent les Amis de Saint-Brevin ont été débattus avec le maire

fait le choix d'une gestion d'entrepreneur ambitieux ! Nous avons des taux d'impôts locaux bas, nous n'avons pas voulu y toucher.

Le raté des ordures ménagères

Sur ce sujet attendu, mécontentement unanime des personnes présentes. Yannick Haury a défendu les décisions prises. D'autant plus que c'est la

CCSE qui maîtrise ce secteur de compétence. Il a reconnu que "la mise en place a été laborieuse", mais que "Veolia a été le mieux disant et qu'il n'a eu qu'un mois pour se mettre en place". Il a averti que les camions définitifs seraient livrés vers avril 2008. De plus, il est désormais interdit de collecter les ordures des deux côtés de la rue en même temps.

AG août 2007

Transports : une solution intermédiaire

Brévibus n'est qu'une solution intermédiaire. Il a donc été demandé au Préfet de prendre un arrêté pour que la ville devienne autorité organisatrice pour les transports et de classer la commune en périmètre de transports urbains. Des liaisons en direction de l'hôpital et de la gare de Saint-Nazaire pourront être créées. Le Département se serait opposé à cette démarche.

Carrefour des Maillardières

Yannick Haury a informé l'assemblée que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sous réserve de la mise en place dans le projet initial du département de voies d'insertion, d'accélération. Pour Fernand Rouleau, c'est "un projet repoussé aux calendes grecques". Le maire précise que c'est "une urgence." Dont acte.

PROTECTION DU PATRIMOINE BOISE

ASB & NEB s'associent pour une meilleure protection de l'arbre et proposent :

- D'établir un arrêté municipal ;
- De modifier le PLU (UB13).

Nature et environnement brevénois Protégeons les anges gardiens de Saint-Brevin !

24 mai 2007

"Vivre à Saint-Brevin, c'est vivre avec cette contrainte". Nature et environnement brevénois entend bien responsabiliser les habitants de Saint-Brevin sur la situation du boisement. Des arbres indispensables pour protéger la commune.



La forêt de la Pierre Attelee est une richesse énorme pour la commune de Saint-Brevin

Que serait Saint-Brevin sans ses pins ? La question ne fait pas sourire. Nature et environnement brevénois, loin de là. L'association tire la sonnette d'alarme sur la situation du boisement de la commune. Et décide de faire des propositions concrètes pour le protéger. En effet, l'association rappelle que la commune est belle, certes, mais fragile. "Sans les arbres massivement semés ou plantés à partir de 1890, la vie serait aujourd'hui impossible à Saint-Brevin", notent les membres de Nature et environnement brevénois. En cause, la structure géologique des sols, "la moitié des habitations est toujours bâtie sur l'un des talus les plus fins et les plus volatils du littoral atlantique".

Des arbres indispensables La disparition de ceux que l'association n'hésite pas à appeler les "anges gardiens" aurait des conséquences graves : le vent ne serait plus freiné et provo-

querait la disparition rapide de la couverture végétale, "comme cela s'est produit en 1970 sur le cordon dunaire avant le lancement des grandes opérations de revégétalisation des dunes". Pourtant, les moyens de protéger cette richesse que représente la forêt de Saint-Brevin ne sont pas légion. Il existe bien le guide pratique de l'arbre, conçu par la sous-commission boisement qui regroupe des élus du conseil municipal et des associations Brevénoises de protection de l'environnement (Nature Environnement Brevénois, les Amis de Saint-Brevin et l'Aplém). "En 2002, la Ville a tenté d'envoyer le phénomène de déboisement au moyen d'un arrêté municipal, mais celui-ci comporte des dispositions que la sous-préfecture demande d'annuler".

Deux propositions de l'asso L'ennui, c'est que, cette annulation, Nature et Environnement brevénois n'en a eu vent que l'an dernier. "Depuis, nous travaillons sur de nouvelles propositions", affirme Sylvie Bouin, présidente de l'association. Tout d'abord en proposant un nouvel arrêté municipal "pour protéger les arbres établis en limite de propriété". Plus précisément, cet arrêté délimiterait une distance minimum de 2 m si la hauteur de cet arbre doit dépasser 2 m. "Cependant, en raison de l'impérieuse nécessité de préserver le boisement, les arbres de plus de dix ans [...] ne seront pas abattus, sauf en cas de risque majeur dûment constaté". Autre proposition pour maintenir dans le temps cette protection :

la modification d'un article du Pos (plan d'occupation des sols), l'UB-13, qui selon l'association, "ne permet pas de mettre en valeur l'importance de la protection souhaitée en ce qui concerne toute la zone littorale anciennement dunaire, là où se trouve l'essentiel du boisement historique". Nature et Environnement brevénois a récemment rencontré Yannick Haury, le maire de Saint-Brevin, pour lui faire part de ces deux propositions. L'accueil fut favorable, selon l'association. Tout comme celui des élus de l'opposition et de deux autres associations brevénoises, l'Aplém et les Amis de Saint-Brevin. A savoir si l'appel de Nature et Environnement brevénois sera concrétisé dans les faits.

Coralie Durand

Avril 2010 Les Amis de Saint-Brevin. Réunion d'information, jeudi 21 avril à 17 h au casino de Saint-Brevin en présence de Sylvie Gautreau, première adjointe au maire de Saint-Brevin, Marc Ferré et Paul Chéneau, adjoints au maire (environnement, défense de côte). Le thème abordé portera sur le littoral avec des intervenants comme M. Grovel, chercheur en océanographie, président exécutif du Centre Français du Littoral et M. Bonardot du cabinet d'études SCE. Un débat avec le public.

LITTORAL

Les ASB organisent une conférence :

- Le littoral en question : comprendre son évolution, comment mieux l'accompagner et s'adapter.

URBANISME

Réalisation de la Charte Architecturale de Saint Brevin,

L'association vient de créer son site 30 mai 2008

Les Amis de Saint-Brevin à l'heure d'Internet

Les Amis de Saint-Brevin ont lancé il y a quelques jours leur site Internet. Ils y livreront au fil des mois les résultats de leurs combats en faveur des dossiers qui leur tiennent à cœur, comme la défense du littoral ou la protection de l'architecture brevénoise.



Les Amis de Saint-Brevin, simple espace de convivialité, voué aux rencontres amicales ou à l'organisation de thés dansants. Pour qui n'est pas de la région et ne connaît pas cette association apollinienne, fondée en 1984 et agréée par arrêté préfectoral pour la protection de l'environnement, la confusion est possible. Soucieux de lever cette ambiguïté, de rassembler de nouveaux adhérents et de faire connaître leurs combats et leurs actions, les adhérents ont décidé de franchir une étape nouvelle, en se mettant à l'heure d'Internet. Depuis quelques jours, leur site est accessible au grand public. "Cet outil était devenu nécessaire. Notre rôle est de défendre les intérêts des Brevénois. En exposant les différents volets de nos actions, nous espérons toucher de nouveaux membres à Saint-Brevin, mais aussi dans toute la région", explique Jean-Pierre Deffuant, président de l'association, qui compte aujourd'hui 240 cotisants, dont 60 % en résidence secondaire sur la commune, et 40 % à l'étranger. Ce site marque également le souffle de renouveau qui flotte actuellement sur la structure, pilotée avant les élections

Transports et parc de la Prinais

Conçu par une société brevénoise pour un coût de 1 600 €, le site sera régulièrement mis à jour. Les avancées obtenues sur certains dossiers figureront dans la rubrique "actualités". Quatre dossiers peuvent d'ores et déjà être consultés en ligne. Le premier concerne le littoral. "Le sable s'accumule au sud de la commune et la côte est attaquée au nord. On ne peut pas rester passif face à un tel phénomène", précise Jean-Pierre Deffuant. Le dossier "architecture" expose le combat mené depuis janvier 2006 par l'ASB en faveur de l'architecture

brevénoise. Un 3^e dossier est voué à la plateforme communale, créée en mai dernier avec l'Aplém (Association pour la Protection Locale de l'Ermitage et du Menhir). Les transports et le parc de la Prinais feront bientôt l'objet de leur tour d'un dossier thématique et pédagogique. Destinés à sensibiliser, entre autres, un public plus jeune, le site devrait également



La page d'accueil du site, lancé il y a quelques jours

Elisabeth Petit

Pratique. - Contact : contact@lesamisdesaintbrevin.fr

Amis de Saint-Brevin

L'association change de tête

Fernand Rouleau a démissionné de la présidence de l'association des Amis de Saint-Brevin fin décembre. "Par souci d'éthique", il a pris cette décision suite à son engagement sur la liste électorale de Yannick Haury. L'ancien président, Jean-Pierre Deffuant, a dû reprendre du service pour remplacer Fernand Rouleau, avec l'aide, entre autres, de Henri de Marans, vice-président de longue date, et celle d'Annie-Paule Morin qui a également accepté une vice-présidence. Pour l'association, "il y a du travail en perspective" avec, entre autres, la probable



Annie-Paule Morin et Jean-Pierre Deffuant, nouvelle équipe dirigeante des Amis de Saint-Brevin

transformation du plan d'occupation des sols (Pos) en Plan local d'urbanisme (Plu) "à laquelle nous souhaitons participer activement, si possible en liaison avec d'autres associations partageant les mêmes préoccupations". Avec l'Aplém (association pour la protection locale de l'Ermitage et du Menhir) les Amis de Saint-Brevin ont mis au point une plateforme de demandes communes qui a été ou sera transmise aux responsables de toutes les listes électorales. "Il nous faudra veiller à ce que la liste qui gagnera les élections intègre au mieux cette plateforme dans ses actions".

22 février 2008

Saint-Brevin-les-Pins

26 janvier 2009

La situation financière de la ville inquiète les Amis de Saint-Brevin

L'annonce faite par le maire Yannick Haury, maire de Saint-Brevin, dans nos colonnes (Ouest-France du 16 janvier) au sujet de l'augmentation des impôts en 2009 fait réagir Les Amis de Saint-Brevin. Jean-Pierre Deffuant, le président de l'association et Henry Poinot, administrateur ne s'insurgent pas outre mesure à propos de l'augmentation : « Nous ne pouvons pas profiter d'équipements remarquables qui fonctionnent bien sans en supporter le coût, même si on peut épiloguer sur leur opportunité, leurs dimensions et sur la façon dont ils ont été décidés et financés ». Ils déplorent purement et simplement l'absence de programmes pluriannuels d'investissements qui, à leurs yeux, auraient permis d'établir les prévisions de dépenses-recettes correspondantes.

« Nous sommes préoccupés »

L'association s'inquiète de l'évolution à venir des coûts de la collecte d'ordures ménagères et préconise une analyse prospective qui devra détailler la compensation des dépenses de collecte et de traitement par le produit de la redevance. « Le déficit actuel serait de l'ordre de 20 % ». Sur l'endettement de la commune : 26 millions d'euros, soit 2 150 € par habitant (moyenne de la strate : 880 €) à résorber en 25 ans, « une part importante de cette dette consiste en emprunts à taux variable ». A terme, une augmentation de l'inflation semble très plausible. Et l'association de s'interroger sur la possibilité d'envisager



Jean-Paul Deffuant président des Amis de Saint-Brevin et Henry Poinot administrateur.

une couverture de ce risque par un swap ou une renégociation des emprunts sensibles.

« Les effets de la crise »

L'association note que pour le moment, les effets de la crise n'ont pas été trop sensibles « mais ils vont se manifester fin 2009 et en 2010 avec notamment une baisse des recettes liées aux droits de mutation ». Ce qui selon elle, se conjuguera avec des baisses de recettes d'investissements dues au décalage de 2 ans du remboursement de la TVA sur les investissements réalisés jusqu'en 2007 et 2008.

« Nous pensons que le discours ne doit pas masquer la fragilité financière de la collectivité et qu'il vaut mieux dire aux Brevénois que nous

nous engageons dans une période difficile qui demandera des efforts », concluent Jean-Pierre Deffuant et Henry Poinot.

■ Les allergies : comment vous aider par l'alimentation? Débat public vendredi 30 janvier, 20 h 30, salle de la Courance (allée du Béa). Organisateur : Les Poulbots. Animé par Cécile Morgan, homéopathe. Tarif : 2 € pour les non-adhérents.

■ Yanick Lebeaupin, conseiller général du canton de Palmboeuf Permanence lundi 2 février, 16 h à 18 h, salle Maillet, 186, avenue de Mindin. Contact : 02 40 99 09 41.

Les 40 ans des ASB